PREMIERE PARTIE – PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/..43../S/2026-2027 RELATIF A LA CONDUITE DES ETUDES DE FAISABILITE TECHNIQUE DE LA GESTION DES DECHETS LIQUIDES DANS 11 VILLES DES ANCIENNES PROVINCES

Date de publication : 02 / 11 /2026
Date d'ouverture des offres : 23 / 11 /2026

Objet du Marché

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à travers la Direction de l''Assainissement et de l'Environnement a obtenu un financement sur le Budget Général de l'Etat exercice 2026-2027 pour le projet de conduite des études de faisabilité technique de la gestion des déchets liquides dans 11 des anciennes provinces, IMPUTATION : 40 00 07 80 042133011 000 0511 02.
2. Il est prévu qu'une partie du budget sera utilisée pour effectuer les paiements prévus pour les prestations dans la conduite des études de faisabilité technique de la gestion des déchets liquides dans 11 des anciennes provinces.
3. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à travers la Direction de l'Assainissement et de l'Environnement invite, par le présent Appel d'Offres National Ouvert, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour les prestations dans la conduite des études de faisabilité technique de la gestion des déchets liquides dans 11 des anciennes provinces.

Financement du Marché

4. Le Marché sera financé par le Gouvernement du Burundi sur Budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027, Projet de conduite des études de faisabilité technique de la gestion des déchets liquides dans 11 villes des anciennes provinces. IMPUTATION : 40 00 07 80 042133011 000 0511 02.

Spécifications du Marché

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29 janvier 2018.
6. Les prestations prévues dans le cadre de ce Marché sont constituées d'un seul lot et comprennent :
 - Etat des lieux, diagnostics et inventaires préliminaires
 - Etudes techniques de faisabilité et variantes de solutions avec des pièces écrites techniques des Dossiers de Consultation des Bureaux (DCB)
 - Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)
 - Etude financière, économique et modèle de gestion
 - Remettre des livrables techniques (pour la phase prestations)

L'ensemble des prestations est à réaliser dans un délai maximum de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

7. Les clauses du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour la Passation des Marchés de prestations, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

Conditions de participation

8. La participation au Marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales, établies en République du Burundi, qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires, pour autant qu'elles possèdent les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'réalisation du Marché.
9. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics du 29 janvier 2018.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

10. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à Gitega Quartier Musinzira, Avenue du Triomphe ; TEL + (257) 22405099 / 22404998 **E-mail : info.mineagrie@gmail.com**. Il peut être obtenu au secrétariat du MINEAGRIE moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille de franc Burundi (50 000 BIF)** qui sera versée sur le compte de transit des recettes non fiscales de l'Etat n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Présentation des offres

11. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
12. Les offres doivent être paginées, paraphées et avoir une table des matières.
 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au MINEAGRIE TEL + (257) 22405099/22404998 **E-mail : info.mineagrie@gmail.com** en mentionnant la référence de publication, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres figurant au point 18. L'Autorité contractante communiquera la réponse à tous les Consultants qui ont acheté le Dossier d'appel d'offres cinq (05) jours calendaires avant la date fixée pour l'ouverture des offres.

Réunion d'information / visite des sites des prestations

13. Une visite guidée des sites est prévue pour tous les soumissionnaires qui le désirent. Elle sera organisée le 10 / 11 /2026 à partir de 10 heures, heure locale (GMT+2). Le rendez-vous étant fixé à partir de la salle de réunion du Cabinet MINEAGRIE. Chaque soumissionnaire assure lui-même son déplacement.

Garantie bancaire (ou toute autre institution financière) de soumission

14. L'offre devra être accompagnée d'une garantie bancaire d'un montant de **Quatre Million Cinq Cent Mille Francs Burundais (4 500 000 FBU).**
15. Cette garantie sera sous forme de caution bancaire via une banque agréée au Burundi et devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires suivant la date d'ouverture des plis. Les chèques certifiés et les chèques bancaires ne seront pas acceptés.

Validité des offres

16. Les offres sont valables pendant une période de **quatre-vingt–dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

17. Toutes les offres devront être déposées à l'adresse indiquée au point 11 ci-dessus au plus tard le 23/11/2026 à 10 heures précises, heure locale.
18. Toute offre reçue après l'heure et la date limite indiquée ci-dessus ne sera pas prise en considération et sera rejetée à l'ouverture des offres. Le motif du rejet sera consigné dans le procès-verbal d'ouverture des offres

Séance d'ouverture des offres

19. Les offres seront ouvertes le 23/11/ à 10 heures, 30 minutes, heure locale dans la salle de réunion du MINEAGRIE TEL + (257) 22405099/22404998 **E-mail : info.mineagrie@gmail.com** sis au quartier Musinzira.
20. Conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018, un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) doit assister à la séance d'ouverture des offres.

Critères de qualification

21. Pour être qualifié, le soumissionnaire devra : présenter les documents administratifs exigés et valables ; présenter les preuves de ses capacités techniques et financières.
22. Les critères détaillés de qualification à tenir en compte lors de l'analyse des offres sont spécifiés dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres « DPAO », clause 4.1, et à la Section II du dossier d'appel d'offres.

Fait à Gitega, le/2026

LE DIRECTEUR GENERAL RESPONSABLE DU PROGRAMME ENVIRONNEMENT ET GESTION DURABLE DES TERRES

Ir. Clément NDIKUMASABO

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Calinie MBARUSHIMANA

p/ Clément